



A000 → 100 | B000 → 100 | C000 → 100

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1

Identification de la substance, du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

- Forme produit : Substance
- Nom chimique : Acide tannique
- Nom du produit : NEO OAK A 000/100 ; B000/100 ; C000/100
- N° CE : 215-753-2
- N° CAS : 1401-55-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
- Utilisation identifiée : Usage œnologique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Informations sur la société : Famille Paetzold SARL
3700 avenue de Toulouse - 33140 Cadaujac - France
Tel : +33 (0)5 57 83 85 83 - contact@famillepaetzold.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

- Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2

Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

- Critères des Directives 67/548/CE, 99/45/CE et amendements successifs : Non classé
- Propriétés / Symboles : Aucune
- Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

Le produit n'est pas considéré dangereux conformément au Règlement CE 1272/2008 (CLP).

- Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :
Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

- Symboles : Aucun
- Mentions de danger : Aucune

- Conseils de prudence : Aucun
- Dispositions spéciales : Aucune
- Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs : Aucune

2.3. Autres dangers

- Substances vPvB : Aucune
- Substances PBT : Aucune
- Autres dangers : Poussières irritantes pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Les poussières mélangées à l'air peuvent être explosives.

SECTION 3

Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

- Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP : Aucun
- Composants NON dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP : Tannins oenologiques
- N° CE : 215-753-2
- N° CAS : 1401-55-4

3.1. Mélanges

- N.A

SECTION 4

Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général : Si des symptômes persistent, appeler un médecin.

- En cas de contact avec la peau :
Laver abondamment à l'eau et au savon. Si les troubles continuent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- En cas d'ingestion :
Ne faire vomir en aucun cas. Consulter immédiatement un médecin.
- En cas d'inhalation :
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Aucun

SECTION 5

Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau ou Dioxyde de carbone (CO₂).
- Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité : Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Ne pas inhaler les gaz, les fumées et les poussières produits par l'explosion et la combustion. La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

- Utiliser des appareils respiratoires adaptés et un vêtement de protection.
- Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

SECTION 6

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Porter les dispositifs de protection individuelle.
- Emmener les personnes en lieu sûr.
- Pas de flammes, pas d'étincelles.
- Supprimer toute source d'ignition.
- Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol.
- Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
- Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
- En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
- Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Ramasser mécaniquement le produit.
- Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés.
- Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7

Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
- Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conserver dans le récipient d'origine bien fermé pour éviter toute absorption d'humidité.
- Conserver dans un endroit sec et frais.
- Conserver dans un local bien ventilé.
- Conserver à l'abri des rayons solaires directs.
- Maintenir à l'écart de toute source d'ignition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Aucune utilisation particulière.

SECTION 8

Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Aucune limite d'exposition professionnelle disponibles
- Valeurs limites d'exposition DNEL : N.A.
- Valeurs limites d'exposition PNEC : N.A.

8.2. Contrôles de l'exposition

a. Protection des yeux :

- Non requis pour une utilisation normale.
- En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes.

b. Protection de la peau et du corps :

- Porter un vêtement de protection approprié

c. Protection des mains :

- Non requis pour une utilisation normale.
- Porter des gants de protection en cas de formation de poussières.

d. Protection respiratoire :

- N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
- Masque de protection recommandé en cas de formation de poussières.

e. Risques thermiques :

- Aucun

f. Contrôles de l'exposition environnementale :

- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- Éviter le rejet dans l'environnement.

g. Contrôles techniques appropriés :

- Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

h. Autres informations :

- Prévoir une aspiration/ventilation suffisante sur le poste de travail.
- Ne pas fumer, ni boire, ni manger pendant la manipulation du produit.
- Se laver les mains avant et après manipulation.

SECTION 9**Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique : Solide
- Aspect et couleur : Poudre marron
- Odeur : Caractéristique du produit
- Seuil d'odeur : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion/congélation : N.A.
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Aucune donnée disponible
- Inflammation solides/gaz : Aucune donnée disponible
- Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Aucune donnée disponible
- Densité des vapeurs : Aucune donnée disponible
- Point éclair : N.A.
- Vitesse d'évaporation : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.
- Densité relative : N.A.
- Hydrosolubilité : Soluble
- Coefficient de partage (n-octanol/eau) : N.A.
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Viscosité : N.A.
- Propriétés explosives : N.A.
- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations : Pas d'information complémentaire disponible.

SECTION 10**Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

- Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

- Stable en conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

- Chaleur. Flammes ou étincelles. Humidité. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

- Acides forts, oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

- Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO₂).

SECTION 11**Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

- Informations toxicologiques concernant la substance :
Produit non toxique en conditions normales d'utilisation.
Possibilité d'irritation des yeux et des voies respiratoires en cas d'exposition aux poussières.
- Si non spécifié différemment, les données du règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer comme N.A. :
 - a. Toxicité aiguë;
 - b. Corrosion cutanée / Irritation cutanée ;
 - c. Lésions oculaires graves / Irritation oculaire ;
 - d. Sensibilisation respiratoire ou cutanée ;
 - e. Mutagénicité sur les cellules germinales ;
 - f. Cancérogénicité ;
 - g. Toxicité pour la reproduction ;
 - h. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique ;
 - i. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée ;
 - j. Danger par aspiration.

SECTION 12

Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
- En l'état actuel des connaissances, pas d'effet écologique toxique avéré.

12.2. Persistance et dégradabilité

- Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Il ne se produit aucune bioaccumulation significative.

12.4. Mobilité dans le sol

- Données non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Substances vPvB : Aucune
- Substances PBT : Aucune

12.6. Autres effets néfastes

- Bien que sans danger pour l'environnement, empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

SECTION 13

Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14

Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies : N.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport : N.A.

14.4. Groupe d'emballage : N.A.

14.5. Dangers pour l'environnement : N.A.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: N.A.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : N.A.

SECTION 15

Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

N.A.

SECTION 16

Autres informations

- Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.
- Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessous.
- Elles sont données de bonne foi. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.
- L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.
- L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
- Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'utilisateur prend sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.